

Je comprends ce que l'orthophoniste peut apporter à mon enfant

Le site du Docteur Jacques DUBOIS

Adresse du site : www.docvadis.fr/site-exemple-jacques-dubois



Validé par

le Comité Scientifique Médecine générale

L'orthophoniste est un auxiliaire médical qui travaille en collaboration avec le médecin et prend en charge les troubles de la communication orale et écrite.

Qu'est-ce qu'un orthophoniste ?

L'orthophoniste est un auxiliaire médical qui établit, sur prescription médicale, un bilan de l'expression écrite et orale. Ce bilan peut être suivi de séances de rééducation destinées à corriger les troubles du langage. Ceux-ci comprennent la rééducation de la voix, de l'articulation, de la parole, de l'expression orale et écrite.

Comment savoir si mon enfant a besoin d'un orthophoniste ?

Si votre enfant présente l'un des troubles suivants, il a sans doute besoin d'un orthophoniste :

- Il parle peu ou pas, utilise un langage « bébé », ou prononce mal certains sons.
- Il bégaye.
- Il inverse et oublie les lettres.
- Il lit avec difficulté et ne comprend pas ce qu'il lit.
- Il se crispe pour écrire, tient mal son crayon ou forme des lettres en miroir.
- Il ne reconnaît pas les nombres, ne comprend pas les problèmes, ne parvient pas à effectuer les opérations.

- Il est en échec scolaire.

Quelles sont les démarches nécessaires pour faire bénéficier mon enfant d'un traitement orthophonique ?

Consultez votre médecin qui examinera votre enfant et vous délivrera une ordonnance pour un bilan orthophonique, si nécessaire. Prenez rendez-vous avec un orthophoniste qui réalisera ce bilan. Le bilan consiste en un entretien avec quelques questions portant sur l'histoire de votre enfant, sa situation personnelle. Cette anamnèse est suivie d'une évaluation des capacités et des difficultés de votre enfant au moyen de tests étalonnés. A la suite du résultat, et en accord avec votre médecin, l'orthophoniste effectuera une demande de prise en charge auprès de la caisse d'assurance maladie. Après accord de la caisse, l'orthophoniste pourra commencer la rééducation.

Comment se déroule la rééducation orthophonique de mon enfant ?

Selon le trouble diagnostiqué chez votre enfant, l'orthophoniste adapte la rééducation. Il ne s'agit pas de leçons pour rattraper son retard scolaire. L'orthophoniste va rééduquer votre enfant à l'aide d'exercices et de tests validés, conçus spécialement et adaptés à l'enfant (jeux, dessins, puzzles, description d'images, textes...)

L'orthophoniste rééduque votre enfant à l'aide d'exercices et de tests : jeux, dessins, puzzle, description d'images, textes...



L'orthophoniste rééduque votre enfant à l'aide d'exercices et de tests : jeux, dessins, puzzle, description d'images, textes...

Dois-je prévenir l'école que mon enfant va chez l'orthophoniste ?

Oui. Il est nécessaire de rencontrer l'enseignant ou les professeurs. Ils pourront ainsi adapter leur pédagogie aux difficultés de votre enfant.

Les enseignants me disent que mon enfant est certainement dyslexique, qu'est-ce que cela signifie ?

La dyslexie est un déficit du langage écrit qui touche tous les milieux sociaux. C'est un des troubles les plus fréquemment traités par les orthophonistes. Votre enfant n'a aucune déficience intellectuelle ni trouble psychologique. Il ne souffre d'aucun déficit sensoriel. Il s'agit d'une difficulté durable d'apprentissage de la lecture. Parmi les signes fréquemment observés : l'enfant ne parvient pas à écrire les sons qu'il entend, il ne mémorise pas l'orthographe et confond certaines lettres.

La dyslexie se soigne-t-elle ?

Si les difficultés sont repérées tôt, la prise en charge aidera votre enfant à développer des stratégies de

compensation. Un enfant dyslexique bien accompagné peut parfaitement mener une vie normale et une scolarité exemplaire.

Comment la dyslexie est-elle traitée ?

Il n'existe pas de programme type de rééducation, le programme est établi en fonction de votre enfant. Il lui permet d'analyser ses erreurs et de rechercher les aides et les méthodes qui lui conviennent le mieux. Il comportera un entraînement suivi d'une gestion de sa progression et un pas vers l'autonomie. Au cours des séances, l'orthophoniste peut avoir recours à des voix ou à des musiques enregistrées, à des jeux impliquant la lecture et à des exercices mêlant écriture et audition. La gestuelle fait partie intégrante du travail de rééducation.

Que se passe-t-il au terme de la prescription ?

Lorsque la série de séances de rééducation est achevée, l'orthophoniste pourra soit demander un renouvellement des soins ou un bilan orthophonique de contrôle, s'il le juge nécessaire ; soit arrêter les soins s'il considère que la rééducation est terminée.

Gardez précieusement le bilan orthophonique de votre enfant, il pourra vous être demandé ultérieurement.